

Justificatif généré le 18/04/2024

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 18/04/2024
Département : (75) Paris (75)
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/735769
N° d'annonce : 735769

DE L'HORLOGE

Société civile au capital de 100 €

Siège social : 8 avenue Hoche 75008 PARIS

444 458 558 R.C.S. Paris

Le 17 avril 2024, l'associé unique COMPAGNIE FONCIERE DE FRANCE, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 37 000 euros, dont le siège social est situé au 8 avenue Hoche, 75008 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 444 386 452 a décidé la dissolution anticipée sans liquidation de DE L'HORLOGE par transmission universelle du patrimoine de la Société à son profit conformément à l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil.

Les créanciers peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis.

Les oppositions devront être présentées devant le Tribunal Judiciaire de Paris.

Pour avis

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeREaFVWZ

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeREaFVWZ>

